

**ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MAI 2015**  
**à AUBEPIERRE OZOUER-LE-REPOS – Seine et Marne**

**Etaient présents :**

Nom	Prénom	Présents	Pouvoirs
ROYER	Etienne	Invité / Témoignage	
GRANER	Marie-Jo et Georges	Invités / Accueil de l'AG chez eux	
BECRELLE	Françoise	1	
BUREAU	Nicole	1	
COTONAT	Catherine	1	
GERIN	Christiane et Didier	2	
GRANER	Sylvie et Nicolas	2	
JEAN	Alain et Catherine	2	
JULIEN	Emmanuel et Hélène	2	
JULIEN	Thibault	1	
MALLET	Sophie et Philippe	2	
PINON-GOUJON	Elisabeth	1	
RAILLARD	Caroline et Jean-Jacques	2	
RAILLARD	Paul	1	
BLANC	Michel et Marie-Thérèse		1
BOYER	André et Madeleine		1
BOYER	Cécile		1
BRISSOT	Michel		1
CHATILLON	Lore		1
DE CAMARET	Jacqueline		1
DEL'HOMME	Fabienne		1
DROIN	Michel		1
DROIN	Nadine		1
DUBOIS	Danielle		1
FRAIGNEAU	Michel		1
JEAN	Manon		1
JEAN	Sylvain		1
JULIEN	Clara		1
LANARET	Annie et Daniel		1
MARRAULD	Vincent et Annie		1
MILANI	Charles		1
PERRIN	Aurelie		1
PERRIN	Jean-Marie et Christine		1
POHU	Jean-Jacques		1
RIBOT	Denyse et François		1
RIVET	Pascale		1
SALGE-ALLEAUME	Laurent et Françoise		1
SOBOCINSKI	Jean-Luc		1
<b>Nombre de présents</b>		<b>18</b>	
<b>Nombre de pouvoirs</b>			<b>24</b>

2 des plus jeunes étaient présents (Paul et Thibault) – Lara est venue la veille pour nous voir.

**Cette assemblée générale est particulièrement marquée par les séismes que subit le Népal depuis le samedi 25 Avril.**

**Nous avons réservé une bonne partie de cette assemblée à décider des actions à mener.**

**APPROBATION du Compte Rendu de l'AG de 2014 : *VOTE Unanimité***

**BILAN MORAL 2014 : *VOTE Unanimité***

Pour les enfants (actuellement 20 – 14 filles et 6 garçons) : ils sont tous dans la maison d'enfants « Asmita Hostel » et n'ont pas de problème particulier : ils poursuivent leurs études, sont très sérieux et serviables.

- 3 sont scolarisés au collège « Omega International College »
- 3 sont scolarisés au collège « MOLIHSS », qui offre plus de diversités d'études tout en étant un peu moins cher.
- Les plus jeunes sont dans l'école « Asmita English School ».

L'école « Asmita English School », dirigée par Dipak DULAL, compte environ 800 élèves ; elle est maintenant répartie sur 3 sites :

- Pré School Asmita : école maternelle
- l'école primaire (avec les classes 1 à 6) dans les locaux les plus anciens
- les classes 7 à 10, un peu éloignée – site que certains connaissent –

Hélène et Emmanuel, en compagnie de Cécile (sœur d'Hélène) sont allés les voir en juillet dernier – balades, Pique nique, repas en commun, discussions, rencontre avec les adultes. Michel et Jean-Jacques, Fabienne et Richard y sont également allés en octobre.

Les jeunes adultes devenus autonomes sont toujours en contact régulier avec Emmanuel, Hélène et nos plus grands enfants (Thibault, Clara, Manon, Tiana, Sarah, ....).

Ils continuent par ailleurs à voir assez souvent Dipak (conseils, repas avec les plus jeunes, pique-nique, ...).

Dipendra, Rajendra, Maya, Santosh, Sandesh, Anu, Prem, Pratima et Anand travaillent sur Katmandou ou banlieue.

Kavita, Dhiraj, Daya et Shanty travaillent dans les Emirats et ça se passe sans problème. Ils ont un bon salaire et expliquent qu'ils s'en sortent très bien grâce aux études et au diplôme qu'ils ont obtenu, et surtout car ils parlent très bien l'anglais.

Sanyam est aux USA.

Bishal est parti en Malaisie.

Chirag est en train de finir ses études de comptabilité (faites en partie en Inde).

Tous ces jeunes ont bénéficié d'une très bonne éducation, dans une école de qualité et donc ils trouvent un travail tout à fait correct.

Il y a un problème avec Puja, la petite dernière que nous avons acceptée d'accueillir récemment. Il n'est pas possible d'avoir de papier d'identité pour elle. Nous devons tenter de résoudre ce problème pour pouvoir la maintenir à « Asmita Hostel ».

A noter que la machine à laver que nous avons achetée (voir AG de 2013, lors des 20 ans de l'association) n'est toujours pas branchée. Il y a un énorme problème de pression d'eau... Décidément le Népal ne fonctionne pas sur les mêmes nécessités que nous... !!!!!

### **Le point sur les adhérents (en 2014) :**

L'association compte **71 adhérents (certains sont des couples)**

- ✓ **47 parrains** (44 en 2014)
- ✓ **11 donateurs occasionnels** (Idem 2013)

Il a toujours été décidé de conserver dans notre fichier les personnes pendant 2 années (cela représente 13 personnes en 2014), même sans don de leur part, ce qui permet de les tenir informés et de les solliciter à chaque envoi, dans le but de les fidéliser à nouveau.

### **COMMUNICATION :**

Suite à l'AG de 2014

- ✓ le blog a été réalisé par Aurélie avec l'aide d'Hélène <http://medicnepal.canalblog.com/>
- ✓ Manon a créé la page Facebook de l'association <https://www.facebook.com/medicnepal>

Elles continuent de l'alimenter en le mettant régulièrement à jour.

### **Diverses manifestations :**

Hélène a participé à un salon du livre à THENAC (Charente Maritime).

Alain, Isabelle et Guy ont présenté à Toulouse le Népal et Médic Népal pour une association de découverte de nouvelles cultures.

Aurélien le fils de Nicolas est allé à « Asmita English School » faire une projection de film.  
Voir son site <http://lestoilesfilantes.ouvaton.org/fr/>

### **Demande particulière :**

Lors du passage de Richard et Fabienne, Dipak a évoqué le besoin d'achat de nouveaux ordinateurs pour l'école. Nous attendons la demande précise de Dipak.  
*Voir si nous pouvons en collecter pour le prochain voyage.*

### **Adhésion aux « Clubs UNESCO » :**

Depuis plusieurs années, l'association MEDIC NEPAL adhère aux « Clubs UNESCO ». Nous n'avons toujours rien fait. Rappelons que l'année dernière nous devons réfléchir à nous en servir, mais également mettre Dipak en contact avec les représentants au Népal de l'Unesco et des « Clubs UNESCO ».

Il devient urgent de s'en occuper.

Depuis 3 ans maintenant, ce projet est « au ralenti » et non abouti.

### **Objectifs fixés en 2014 :**

Nous avons fixé un objectif à chaque adhérent de Médic Népal de trouver au moins un adhérent supplémentaire en 2014. Mauvais résultat : un seul en plus pour 2014.

Nous n'avons réussi qu'à avoir 1000 € de plus en parrainage, et 400 € de dons (en 2014)...

<b>BILAN FINANCIER (voir le rapport ci-joint) :</b>	<b>VOTE Unanimité</b>
---	-----------------------

Comme d'habitude, un suivi administratif et comptable est fait très régulièrement et des contacts très fréquents ont lieu entre Dipak et la famille JULIEN (courriel ou téléphone).

- Nous avons envoyé en 2014, 18 350 € à New Médic Népal et dépensé en frais divers 339,58 €. Pour l'assemblée générale, les frais de 2 284 € ont été remboursés par les participants.
- Notons comme d'habitude le petit montant correspondant aux frais de fonctionnement.
- Nous avons en banque au 31/12/2013 : 4 629,28 € et un compte placé en « réserve / épargne » de 5 783,24 €.
- A noter que le taux de change a baissé en 2014 et cela continue en 2015, ce qui nous est favorable.
- Nous avons moins de frais pour les grands (pas d'appartements extérieurs).
- Le coût de la vie est plus cher notamment l'énergie (comme chez nous !)
- L'achat d'artisanat en juillet (500 €) est une très bonne opération, puisque nous avons déjà vendu pour 1 758,10 €... et il en reste en stock.
- Le fonctionnement de « New Medic Nepal » (association relais à Katmandou) a été de 19 520,73 €, soit 1200 € de plus que ce que nous avons envoyé. La présidente et le trésorier ont procédé à un rattrapage en 2 fois en ce début de 2015.

**Les recettes** de l'association sont composées :

- des parrainages,
- des dons,
- des ventes d'artisanat (apport d'argent intéressant dans la mesure où on l'achète à un prix peu élevé et que nous ne payons ni taxes, ni transport),
- et éventuellement des recettes exceptionnelles liées aux manifestations.

**Les dépenses** sont composées :

- des transferts d'argent pour « New Medic Nepal », gérés par Dipak et Kripa DULAL (virements + les frais bancaires),
- des frais de fonctionnement de l'association,
- de l'adhésion au club Unesco,
- d'achat d'artisanat et pour l'année 2014

## **RENOUVELLEMENT du BUREAU**

Le bureau de l'association MEDIC NEPAL se compose actuellement de :

Hélène BOYER-JULIEN	POITIERS	Présidente
Christiane GERIN	SAINT PRIM	Vice-Présidente
Françoise BECRELLE	ANTONY	Secrétaire
Caroline RAILLARD	COUHE	Secrétaire adjointe
Emmanuel JULIEN	POITIERS	Trésorier
Jean-Jacques RAILLARD	COUHE	Trésorier adjoint

Après le vote (renouvellement par moitié tous les 2 ans)

Hélène BOYER-JULIEN	POITIERS	Présidente
Alain JEAN	MOISSAC	Vice-Président
Françoise BECRELLE	ANTONY	Secrétaire
Caroline RAILLARD	COUHE	Secrétaire adjointe
Catherine COTONAT	NANTES	Trésorière
Christiane GERIN	SAINT PRIM	Trésorière adjointe

### **POUR INFORMATION :**

**Merci à Georges, Marie Jo, Sylvie, Nicolas, Françoise pour leur parfaite organisation et pour leur accueil très convivial.**

**La visite de PROVINS a été très appréciée, ainsi que le pique nique et le feu d'artifice au château de Vaux le Vicomte.**

**Prochaine Assemblée Générale : (Confirmation en septembre)**

**Elle se tiendra, à priori, le week-end de Pentecôte 2016 (du 14 mai au 16 mai) sur l'île d'Oléron organisée par les RAILLARD (avec l'aide des JULIEN).**

**Attention au coût à respecter (moins de 100 € par personne).**

***Merci de retenir la date !***

## **SEISME du 25 Avril 2015**

Dès le 25 avril, nous avons commencé chacun à contacter nos relations pour collecter le maximum d'argent afin de faire face aux besoins qui allaient ressortir.

La formule d'appel utilisée après une courte présentation de Médic Népal est :

*Suite aux événements tragiques survenus le samedi 25 avril 2015 au NEPAL, nous vous sollicitons dans le cadre d'une collecte de dons exceptionnels. Les fonds collectés permettront de venir en aide à ce pays qui nous est cher, et notamment auprès des enfants et des familles les plus démunies.*

Nous avons déjà récolté en dons au 24 Mai 2015 la somme de **43 000 €**.

Nous pensons qu'avec cela et les différentes promesses de dons que nous avons reçues, nous pourrions **arriver autour de 55 000 €**. Cette information n'a pas été communiquée à Dipak pour l'instant. L'assemblée générale approuve cette réserve. Nous verrons, dès que le projet de « Médic Népal » sera précisé, comment nous lui en parlerons.

Nous avons déjà envoyé 3 000 €, à la demande de Dipak, pour gérer les premières urgences. Il faut préciser que Dipak avec certains « enfants », adultes et plus jeunes, se sont mobilisés immédiatement pour rassembler ce qui pouvait être acheminé dans les villages. Certains sont allés porter des aides (tentes, pommes de terre, lentilles, riz, savons, brosses à dents, et autres premières nécessités) dans deux villages (Gimdi et Asrang situés à 4h / 5 h de route de Katmandou). Dipak a signifié que cette intervention, provenant de la mobilisation locale, approche les 30 000 €. Un kit d'aide pour une famille coûte autour de 30 €.

### **Présentation / Témoignage :**

Etienne ROYER revient de Népal. Il y était lors du tremblement de terre. Il nous a dit sa surprise devant la puissance de ce tremblement, mais trouve que les médias ont été très extrémistes dans leur présentation sur Katmandu. Beaucoup de bâtiments ont été détruits, dont l'école dont il s'occupe, mais les népalais réagissent, déblayent, reconstruisent déjà. Tout n'est pas détruit et il souhaite que nous gardions l'espoir que les activités reprendront rapidement en précisant que la reconstruction est déjà en marche. Dans les villages de montagne et dans les vallées, la situation est probablement beaucoup plus difficile.

Il a constaté que les chinois ont pris une avance sur les interventions d'urgence et particulièrement vis-à-vis des indiens qui par ailleurs ont été retenus parfois dans les actions qu'ils souhaitaient mener.

Nous avons longuement débattu de la situation pour mieux la comprendre et évaluer l'intérêt de telle ou telle intervention.

### **Courrier de Dipak :**

Dipak nous a envoyé un courrier le matin même, en proposant plusieurs solutions.

- ❖ La première est de construire un nouveau bâtiment permettant d'accueillir les enfants. Coût estimé du terrain 105 000 € et coût de la construction 115 000 €. Il possède un terrain préempté par l'état sur un projet d'aménagement. Il propose de cautionner un emprunt et de le rembourser après le paiement de l'état qui risque de trainer surtout avec les derniers événements. Les questions : combien d'enfants ? Quelle surface ?
- ❖ La deuxième est de partir sur une autre location – mêmes questions ?

Attention : Il faut noter que les prescriptions de l'Etat Népalais pour l'agrément d'un orphelinat est de 133 €-par mois-par enfant, location ou paiement du logement compris. C'est ce qui est exigé comme « caution » pour maintenir une maison / orphelinat en fonctionnement. Nous sommes quasiment « dans les clous » puisque chaque enfant coûte environ 80 € et que nous avons une gestion très stricte et une location peu chère (puisque moins de 1500 € annuel).

La discussion a été assez longue, nous avons envisagé 3 possibilités :

- 1- La solution de soutenir différents besoins urgents et distribuer la totalité de la somme collectée sur ces besoins après sélection mais évidemment avec moins de suivi que nous avons actuellement avec Dipak.
- 2- La solution de répondre à la sollicitation de Dipak et de mettre en œuvre un nouveau bâtiment avec évidemment l'implication de prendre en charge plus d'enfants dans la durée, de façon similaire à ce que nous faisons actuellement avec 20 enfants.
- 3- La solution de mixer les deux possibilités : une partie pour les besoins urgents, et une partie pour la maison d'enfants.

**C'est cette dernière solution qui est retenue à l'unanimité des votes.**

Nous allons donc, en plus des 3 000 € déjà envoyés, cibler des besoins pour un nouvel envoi de fonds, autour de 7 000 € / 8 000 €.

Puis nous allons étudier la meilleure solution pour héberger plus d'enfants en fonction des moyens que nous allons tenter de mettre en place (soit pour une somme autour de 45 000 €).

Pour cela les questions auxquelles il faut répondre :

- 1- Est-ce que le bâtiment actuel pourrait être acheté ? Il nous semble qu'il ne serait pas trop cher et nous pourrions probablement après des travaux le renforcer et mettre dessus un autre étage.
- 2- Est-ce que Dipak et Kripa, sa femme, accepteraient cette solution?
- 3- Il faudrait, à l'avenir, que Dipak délègue une partie de la charge supplémentaire à quelqu'un....
- 4- Les plus grands (Pratima, Maya, Pratiksha et Sujeta) pourraient être installés dans un autre appartement au plus tard fin 2015... et l'année suivante, ce serait le tour de Rajendra, Dipendra et Sunita... Cela permettrait d'accueillir très vite les enfants dans le besoin dont Dipak nous a parlé.

Nous envisageons d'aller sur place en Septembre / Octobre. Hélène, Alain et Didier pourraient y aller. Il faut vérifier que les fêtes de Dashain et Tihar ne sont pas gênantes pour les démarches à faire sur place. Nous souhaitons aussi avoir une personne sur place qui parle Français et Népalais pour un meilleur échange. Nous allons solliciter Dipak pour cela et voir aussi avec Etienne qui connaît des népalais sur place pouvant le faire.

Nous avons aussi des jeunes français qui peuvent aller au Népal cet été pour aider. Il faut donc demander rapidement à Dipak si cela est utile et efficace, et auprès de qui il pourrait proposer de l'aide.

Enfin, le suivi sur place réalisé par Hélène, Alain et Didier fera l'objet d'un compte rendu dès leur retour. Par ailleurs, Didier a été chargé de téléphoner à Dipak pour lui exposer le contenu de nos délibérations, pour faire le point avec lui, et pour lui annoncer notre visite.

*Compte-rendu fait par Alain JEAN*